

9 Septembre 2019 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 9 septembre 2019, à laquelle étaient présents:

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Vallier Girard, conseiller
M. Frédéric Villeneuve, conseiller
M. Claude Riverin, conseiller

Était absente : Mme Suzan Lecours, conseillère

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

6 citoyennes et citoyens présents

Formant quorum, M. Thibeault ouvre la séance à 19 h 00

149 09-09-2019 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 149-2019

M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019;
5. Dépôt de la liste des comptes payés en août 2019;
6. Dépôt de la liste des revenus reçus en août 2019;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Affaires Nouvelles:
 - a) Rapport de l'inspectrice pour le mois d'août 2019;
 - b) Ratification des dépenses pour la problématique d'alimentation en eau;
 - c) Réparations à effectuer sur le camion Volvo afin qu'il puisse être en mesure d'effectuer le déneigement;
 - d) Barrière installée sur le chemin du Tableau, mandat accordé à Me Karine Boies;
 - e) Eaux usées, mandat à la firme WSP pour le bloc sanitaire du quai et les résidences et commerces du secteur, au montant de 13 807 \$ + taxes;
 - f) Budget supplémentaire OMH;
 - g) Soumissions camion 6 roues, 4 X 4 avec équipements de déneigement, benne basculante, système de boîte interchangeable et grappe arrière;
 - h) Soumissions parc d'amusement;
 - i) Modification salariale temporaire M. Joël Girard;
 - j) Mandat à un électricien pour l'analyse des besoins en branchement et en génératrice pour le centre d'hébergement et le centre de

coordination dans le cadre de la mise à jour du plan de sécurité civile;

- k) Autorisation de signature pour un droit de passage à intervenir entre M. Alain Cadot et la Municipalité (sentier sur une partie du lotB-3, Bloc B, canton de Saint-Germains);
- l) Résolution pour la nomination de chemins :
 - chemin du lac Benouche, chemin du Petit-Nord, chemin de la Vallée, chemin du lac Bouchard, (entrée #1, entrée #2, entrée #3);
- m) Journées de la culture, participation financière de 300 \$;
- n) Journées de la culture, dérogation pour le bruit jusqu'à minuit, le samedi 28 septembre 2019;
- o) Adoption du règlement 281-2018 en vue de régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels;
- p) Présentation du règlement d'emprunt 290-2019 en vue de d'acquérir un camion 6 roues 4 X 4, avec équipement de déneigement, benne basculante, système de boîte interchangeable et grappe arrière au montant de 277 700 \$ +taxes pour une dépense nette de 291 550,58 \$;
- q) Avis de motion du règlement 290-2019 en vue de d'acquérir un camion 6 roues 4 X 4, avec équipement de déneigement, benne basculante, système de boîte interchangeable et grappe arrière au montant de 277 700 \$ + taxes pour une dépense nette de 291 550,58 \$;
- r) Bornes électriques participation de 1 141,27 \$ sur un projet de 11 141,27 \$;
- s) Excavation R & R, facture de 7 842 \$ + taxes pour l'installation d'une vanne de contrôle sur la rue du Quai;
- t) Excavation R & R facture de 63 400 \$ + taxes pour les réparations effectuées sur la rue de la montagne;

Les sujets suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- u) Facture intérimaire WSP (eaux usées);
 - v) Nomination promaire Sept. Oct. Nov.;
 - w) Demande d'aide financière TECQ 2019-2023, eau potable;
 - x) Mandat hydrogéologue recherche en eau;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance

150 09-09-2019 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 Résolution 150-2019

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Vallier Girard propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des Comptes payés

- 5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en août 2019, totalisant 34 299,64 \$. Cette dernière

est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publications.

*Dépôt de la liste des
Revenus reçus*

6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en août 2019, totalisant 154 717,45 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publications.

7) Correspondance

- Une lettre de la MRC du Fjord en réponse à la demande de cession à titre gratuit d'une partie du lot 12;
- Une invitation de la Table de concertation des aînés de la région à participer à la journée internationale des aînés, le mardi 1^{er} octobre 2019 à Saint-Prime;
- Une lettre d'Aventure Rose-des-vents informant d'un malaise par rapport à la sécurité au quai;
- Une demande de soutien de la Municipalité de Grenville-sur-la-rouge dans le cadre des poursuites de la compagnie d'exploration minière Canada Carbon. Inc. contre ladite municipalité;
- Une lettre de Tremblay, Bois, avocats confirmant un règlement hors cours intervenu entre Technomarine, son assureur et la Corporation nautique;
- Une lettre du ministre des Transports confirmant une subvention de 15 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de notre municipalité;

M. Michel Blackburn, conseiller quitte la séance à 19 h 43, M. Vallier Girard, conseiller le suit à 19 h 44.

*Rapport
de l'inspectrice
en bâtiment*

9a) Le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois d'août 2019 est déposé au Conseil.

151 09-09-2019 9b) Ratification des dépenses pour la problématique d'alimentation en eau Résolution 151-2019

- Considérant que depuis le 21 août la municipalité a mis en place des mesures spéciales d'alimentation en eau potable;
- Considérant que ces mesures consistent au transport d'eau à partir d'une borne-fontaine de Ville de Saguenay avec des citernes de la Fromagerie Boivin;
- Considérant que Ville de Saguenay ne peut garantir la qualité de son eau à partir du moment où elle sort de la borne-fontaine;
- Considérant qu'un avis d'ébullition a été émis par mesure préventive;
- Considérant que 200-18 litres d'eau ont été achetés de la compagnie Nutrinor afin de fournir à la population une eau pour sa consommation quotidienne;

- Considérant que toutes ces mesures entraîneront des dépenses supplémentaires non prévues pour la Municipalité qui s'élèvent à ce jour à 9 939,05 \$;
- Considérant que cette situation en est une d'urgence;
- Considérant qu'une demande de remboursement des dépenses a été déposée au ministère de la Sécurité publique, direction du rétablissement;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de ratifier toutes les dépenses reliées aux mesures spéciales et ce, tant qu'une solution permanente soit trouvée.

**152 09-09-2019 9c) Réparations à effectuer sur le camion Volvo afin qu'il puisse être en mesure d'effectuer le déneigement pour la prochaine saison hivernale
Résolution 152-2019**

- Considérant que suite à la vérification mécanique effectuée à la fin du mois d'août, des réparations mineures doivent être effectuées sur le camion Volvo afin qu'il puisse être remis sur la route;
- Considérant que deux estimés de réparation ont été demandés, une chez Camion Saguenay et l'autre chez Procam;
- Considérant que celle de Procam est plus avantageuse pour la municipalité;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière a donné le mandat de réparations du camion Volvo à l'entreprise Procam.

**153 09-09-2019 9d) Barrière installée sur le chemin du Tableau, mandat accordé à Me Karine Boies de la firme Caïn, Lamarre
Résolution 153-2019**

- Considérant que des propriétaires ont installé une barrière sur une partie du chemin du Tableau empêchant quiconque de circuler sur ce chemin public;
- Considérant que le Conseil municipal désire éclaircir définitivement cette problématique;
- Considérant que Me Karine Boies de la firme Caïn, Lamarre propose une façon de faire;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité de confier à Me Karine Boies de la firme Caïn, Lamarre, le mandat afin de régler définitivement la problématique d'accès sur le chemin du Tableau.

154 09-09-2019 9e) Eaux usées, mandat à la firme WSP pour le bloc sanitaire du quai ainsi

que les résidences et commerces du secteur
Résolution 154-2019

- Considérant que le traitement des eaux usées pour le bloc sanitaire ainsi que les résidences et commerces du quai a été retiré du projet global d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain dans le programme PRIMEAU afin d'être présenté dans le programme du ministère du Tourisme, fonds des petites collectivités du Nouveau Fonds chantiers Canada-Québec;
- Considérant qu'une confirmation d'admissibilité a été transmis à la Municipalité et que la participation des deux paliers gouvernementaux s'élèvera à 267 832 \$ (133 916 \$ chacun);
- Considérant que la Municipalité devra investir également 133 916 \$;
- Considérant que ce secteur pourra toutefois être branché au projet global du périmètre urbain;
- Considérant que la Municipalité a accordé le contrat d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain à la firme WSP;
- Considérant qu'une demande d'offre de service a été déposée auprès de la firme WSP pour le secteur du quai;
- Considérant que WSP propose de réaliser le mandat pour un montant de 13 807,00 \$ plus taxes;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de confier le mandat d'assainissement des eaux usées du secteur du quai à la firme WSP au montant proposé.

155 09-09-2019 9f) Budget supplémentaire OMH
Résolution 155-2019

- Considérant que la SHQ a fait parvenir à la Municipalité un budget supplémentaire pour l'Office municipal d'habitation de Sainte-Rose-du-Nord;
- Considérant que ce budget supplémentaire est en lien avec le sinistre survenu dans le logement 108;
- Considérant que la part de la Municipalité dans ce budget supplémentaire s'élève à 11 616 \$;
- Considérant qu'une part de ce déficit devrait être remboursée par l'assureur de la locataire, ce qui fera en sorte de baisser la contribution de la Municipalité;

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accepter le budget supplémentaire de l'OMH de Sainte-Rose-du-Nord.

156 09-09-2019 9g) Soumission véhicule lourd, 6 roues, 4 X 4 avec équipements de déneigement, benne basculante, système de boîte interchangeable et gratte arrière
Résolution 156-2019

- Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public sur le SÉAO pour l'acquisition d'un camion (véhicule lourd) avec équipements divers;
- Considérant qu'une seule soumission a été reçue, celle de Camion avantage Saguenay au montant total de 277 700 \$ plus taxes;
- Considérant que cette soumission est conforme et répond aux attentes du Conseil municipal;
- Considérant qu'un règlement d'emprunt doit être adopté afin de pourvoir à cette dépense;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Camion avantage conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

157 09-09-2019 9h) Soumissions réfection du parc d'amusement
Résolution 157-2019

- Considérant que la Municipalité a demandé à 5 entreprises des soumissions sur invitation pour la réfection du parc d'amusement;
- Considérant que 2 d'entre elles se sont retirées et n'ont pas répondu à l'appel d'offres;
- Considérant que trois entreprises ont répondu à l'appel :
 - Go-Élan;
 - Jambette;
 - Tessier récréo-parc.
- Considérant qu'un comité de sélection a analysé lesdites soumissions selon une grille établie et recommande d'accepter la proposition de Jambette;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du comité et d'accepter la proposition de l'entreprise Jambette.

**158 09-09-2019 9i) Modification salariale temporaire de M. Joël Girard
Résolution 158-2019**

- Considérant que depuis le départ de M. Carl Rousseau en congé de maladie M. Joël Girard assume seul toutes les tâches;
- Considérant qu'il a demandé un ajustement de salaire de 2,74\$/heure pendant la période d'absence de M. Rousseau;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Claude Riverin d'accorder un ajustement temporaire de salaire, rétroactif au 14 juillet 2019, à M. Joël Girard pendant toute la durée du congé de maladie de M. Rousseau. À la fin de la période il retrouvera son salaire régulier.

**159 09-09-2019 9j) Mandat à un électricien pour l'analyse des besoins en branchement et en génératrice pour le centre d'hébergement et le centre de coordination dans le cadre de la mise à jour du plan de sécurité civile
Résolution 159-2019**

- Considérant que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;
- Considérant que la municipalité a mandaté la MRC du Fjord-du-Saguenay afin qu'elle coordonne l'élaboration du Plan de sécurité civile pour sa municipalité conformément au Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre; résolution 16-2019;
- Considérant qu'en vertu des articles 29.5 de la Loi sur les cités et villes et 14.3 du Code municipal du Québec, toute municipalité peut conclure une entente avec une autre municipalité dans le but commun, selon le paragraphe 4, de demander des soumissions pour l'adjudication de contrats;
- Considérant que le comité de sécurité civile de la MRC propose de faire l'embauche d'un maître électricien afin de procéder à l'analyse des besoins en branchement et de génératrice dans les centres de coordination et d'hébergement identifiés par les municipalités;
- Considérant que la municipalité accepte de payer sa part des frais;

Pour ces motifs il est proposé par M. Claude Riverin, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité de mandater la MRC du Fjord-du-Saguenay afin qu'elle coordonne l'embauche et la supervision du mandat d'un maître électricien en respect du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours

minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, étant compris que la MRC facturera l'ensemble des municipalités participantes pour ces services.

Et d'autoriser M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents utiles à l'exécution de cette décision.

**160 09-09-2019 9k) Autorisation de signature pour un droit de passage à intervenir entre M. Alain Cadot et la Municipalité (sentier sur une partie du lot B-3, Bloc B, canton de Saint-Germains)
Résolution 160-2019**

- Considérant que M. Alain Cadot a acquis une propriété sur le lot B-3, Bloc B, canton de Saint-Gemains;
- Considérant que ce terrain est contigu au terrain de la municipalité sur lequel est situé un sentier pédestre;
- Considérant que M. Cadot offre gratuitement à la Municipalité de prolonger ledit sentier sur une partie de son terrain;
- Considérant qu'un projet de cession de droit de passage a été préparé et présenté aux membres du Conseil ainsi qu'à M. Cadot;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord l'entente de cession d'un droit de passage avec M. Alain Cadot, telle que rédigée.

**161 09-09-2019 9l) Nomination de chemins (chemin du lac Benouche, chemin du Petit Nord, chemin de la Vallée, chemin du lac Bouchard (entrée #1, entrée #2 et entrée #3)
Résolution 161-2019**

- Considérant que certains chemins sur le territoire de la Municipalité ne sont pas inscrits à la commission de toponymie;
- Considérant que la numérotation au lac Bouchard est désuète (numéros ne se suivent pas, 3 noms d'accès différents) qui portent à confusion lors d'intervention d'urgence;
- Considérant la volonté de l'Association des propriétaires du lac Bouchard d'uniformiser et de modifier le tout afin d'assurer et d'améliorer la sécurité des villégiateurs et résidents;
- Considérant que M. Gilles Tremblay et Mme Manon Morin ont développé un projet de construction de résidences sur leur propriété située sur la route de Tadoussac et qu'un nom distinct doit être attribué à ce nouveau chemin;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par

M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'officialiser le nom des chemins suivants et d'en informer la commission de toponymie.

❖ Chemin du lac Benouche :

Chemin situé sur la partie du lot 12A-P, 13-P, 14-P et 15-P du Rang 2, canton de Saint-Germains;

❖ Chemin du Petit-Nord :

Chemin situé sur la partie du lot 11B, 10 et 9 Rang C, canton de Saint-Germains, partie du lot 7, 8 et 9 du Rang D, canton de Saint-Germains, partie du lot 26, 25, 24, 23, 22, 21A, 20A du Rang E, canton de Saint-Germains, partie du lot 21, 20, 19, 18, 17 16, 15 du Rang 1, canton de Saint-Germains, partie du lot 14P du Rang 2 du Canton de Saint-Germains;

❖ Chemin de la Vallée :

Chemin situé sur la partie du lot 11A-P, canton de Saint-Germains;

❖ Chemin du lac Bouchard :

Entrée #1,

Chemin situé sur la partie du lot 6C et 6A, canton de Saint-Germains;

Entrée #2,

Chemin situé sur la partie du lot 7A-P et 8A-P, canton de Saint-Germains;

Entrée #3,

Chemin situé sur la partie 10A-P, 9A-P et 8P, du canton de Saint-Germains.

**162 09-09-2019 9m) Journées de la culture, participation financière de 300 \$
Résolution 162-2019**

- Considérant que Mme Marie-Claude Paris-Tanguay agente culturelle et communautaire à préparer et présenter un programme avec un budget pour souligner les journées de la culture;

- Considérant qu'un montant de 300 \$ est requis afin d'équilibrer le budget;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 300 \$ au budget des journées de la culture.

163 09-09-2019 9n) Journées de la culture, dérogation pour le bruit jusqu'à minuit le samedi 28 septembre 2019
Résolution 163-2019

- Considérant que dans le cadre des activités des journées de la culture, le vernissage d'une exposition ainsi que le lancement d'un album auront lieu dans la salle du Pavillon de la montagne le samedi 28 septembre 2019;
- Considérant que l'activité pourrait se dérouler jusqu'après 23 h;
- Considérant que le comité demande une dérogation pour le bruit après 23h

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'autoriser la dérogation pour le bruit jusqu'à minuit, toutefois le son devra être diminué à partir de 23 h.

9o) Adoption du règlement 281-2018

Le sujet est reporté à une date ultérieure

Présentation
Règlement
290-2019

9p) Présentation du règlement d'emprunt 290-2019 en vue d'acquérir un véhicule lourd 6 roues, 4 X 4, avec équipement de déneigement, benne basculante, système de boîte interchangeable et gratte arrière au montant de 350 000 \$.

M. Laurent Thibeault, maire dépose et présente le projet de règlement 290-2019 pour un emprunt en vue d'acquérir un véhicule lourd pour le déneigement avec équipements divers.

Avis de motion
Règlement
290-2019

9q) M. Claude Riverin, conseiller donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement d'emprunt 290-2019 en vue d'acquérir un véhicule lourd 6 roues, 4 X 4 avec équipement de déneigement, benne basculante, système de boîte interchangeable et gratte arrière au montant de 350 000 \$

164 09-09-2019 9r) Bornes électriques participation de 1 141,27 \$
Résolution 164-2019

- Considérant que la municipalité dispose d'un montant de 10 000 \$ provenant d'un fonds de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'achat et l'installation de bornes électriques;

- Considérant que le projet d'élève à une dépense nette de 11 141,27 \$ et qu'il y a lieu de le réaliser pour l'amélioration de l'accueil touristique;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de contribuer pour le montant manquant afin de réaliser le projet de bornes électriques. Le travail de creusage et la dalle de béton seront réalisés par les employés municipaux.

**165 09-09-2019 9s) Excavation R & R inc. facture de 7 842 \$ + taxes pour l'installation d'une vanne de contrôle sur la rue du Quai
Résolution 165-2019**

- Considérant que la municipalité a confié le contrat d'installation d'une vanne d'arrêt sur la rue du Quai à l'entreprise Excavation R & R inc.;
- Considérant que les travaux ont été réalisés à la satisfaction de la municipalité;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de l'entreprise R & R inc. au montant de 7 842 \$ + taxes.

**166 09-09-2019 9t) Excavation R & R inc. facture de 63 400 \$ plus taxes pour les réparations effectuées sur la rue de la montagne
Résolution 166-2019**

- Considérant que le Conseil municipal a accepté la soumission de l'entreprise R & R inc. pour des réparations à effectuer sur la rue de la montagne au montant de 63 400 \$ plus taxes;
- Considérant que les travaux ont été réalisés à la satisfaction du Conseil;

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de l'entreprise R & R inc. pour les travaux effectués sur la rue de la montagne.

**167 09-09-2019 9u) Facture intérimaire WSP, projet des eaux usées du périmètre urbain, 5 455 \$ + taxes
Résolution 167-2019**

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard à payer la facture intéri-

maire de la firme WSP au montant de 5 455 + plus taxes, pour le travail accompli au 31 août 2019.

168 09-09-2019 9v) *Nomination promaire, septembre, octobre et novembre 2019*
Résolution 168-2019

Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité que M. Claude Riverin soit nommé promaire pour les 3 prochains mois, soit, septembre, octobre et novembre 2019. M. Claude Riverin est également mandaté afin de remplacer M. Laurent Thibeault, maire, lors des séances de la MRC du Fjord, lorsque celui-ci ne peut être présent.

169 09-09-2019 9w) *Demande d'aide financière TECQ 2019-2023 pour l'amélioration du système d'approvisionnement d'eau potable, recherche en eau souterraine et construction du puits P-3*
Résolution 169-2019

- Attendu que la Municipalité subit une pénurie d'eau potable;
- Attendu qu'elle doit procéder à des travaux de recherche et de construction d'un nouveau puits afin de régler la situation, travaux estimés à 250 00 \$;
- Attendu que La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- Attendu que La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Attendu que La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- Attendu que La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- Attendu que La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Attendu que La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- Attendu que La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une programmation de travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2023.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts prévus et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**170 09-09-2019 9x) Mandat hydrogéologue, M. Christian Denis de l'entreprise Aquater-Eau, 2 forages exploratoires et contrat au puisatier pour les forages
Résolution 170-2019**

- Considérant que la Municipalité a soumis en décembre 2018 à M. Christian Denis de l'entreprise Aquater-Eau, les problèmes constatés avec le rechargement des puits d'alimentation en eau potable;
- Considérant que M. Denis a analysé la problématique et déposé une proposition technique et financière relativement à la réalisation d'une recherche en eau souterraine et à la construction d'un nouveau puits de production dénommé P-3 en février 2019;
- Considérant que la Municipalité a reçu en août la confirmation que les sommes disponibles dans le fonds du programme de la taxe d'accise du Québec (TECQ), 2019-2023 pouvaient être utilisées pour l'amélioration du système d'approvisionnement en eau souterraine et la construction du puits P-3;

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de confier le mandat de recherche à M. Christian Denis de l'entreprise Aquater-Eau au montant soumis de 21 680 \$ pour deux phases exploratoires ainsi que le contrat à un puisatier pour un montant budgétaire de 33 000 \$.

171 09-09-2019 7) Soutien aux droits des municipalités à légiférer sur leur territoire et aide financière pour la défense de la municipalité de Grenville-sur-la-rouge
Résolution 171-2019

- CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions \$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver; Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;
- CONSIDÉRANT qu'afin d'aider à financer ses frais de défense, d'expertise et de sensibilisation, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a lancé la campagne de socio-financement «Solidarité GSLR » (www.solidariteglsr.ca) avec l'objectif de recueillir 200 000 \$ en don et le soutien du plus grand nombre possible de municipalités au Québec ;
- CONSIDÉRANT que les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens;
- CONSIDÉRANT que la poursuite de 96M\$ intentée par Canada Carbon représente un fardeau financier important pour les citoyens et un enjeu sans précédent et important pour tous les municipalités du Québec;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord comprend les enjeux de ce dossier et désire appuyer cette campagne.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Frédéric Villeneuve, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu de soutenir la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans le règlement du litige l'opposant à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon.

172 09-09-2019 11) Levée de la séance
Résolution 171-2019

M. Frédéric Villeneuve propose de lever la présente à 20 h 37.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire